

Québec, le 27 juillet 2001

Monsieur André Boisclair  
Ministre de l'Environnement  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

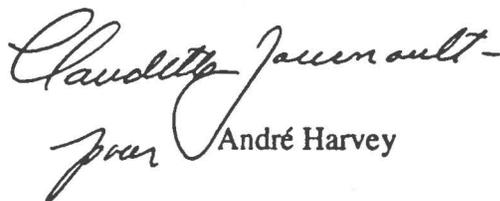
Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre une copie du compte rendu de la période d'information et de consultation publiques concernant le projet de réfection du barrage en enrochement et de digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze par Hydro-Québec.

Cette période d'information et de consultation publiques a pris fin le 20 juillet 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

  
pour André Harvey

p.j.

**Projet de réfection du barrage en enrochement et de  
digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze  
par Hydro-Québec  
Dossier : 6211-02-019**

---

---

**Période d'information et de consultation publiques  
du 5 juin au 20 juillet 2001**

---

---

*Compte rendu du  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*

---

---

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de réfection du barrage en enrochement et de digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze par Hydro-Québec* a pris fin le 20 juillet 2001. Conformément au mandat qui lui a été confié le 24 mai 2001 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 5 juin au 20 juillet 2001, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

## La description du projet

Hydro-Québec souhaite procéder au rehaussement des ouvrages de retenue de l'aménagement hydroélectrique des Rapides-des-Quinze. Ce réservoir est situé sur la rivière des Outaouais, dans la MRC de Témiscamingue, plus précisément entre les municipalités de Notre-Dame-du-Nord et d'Angliers. Il s'agit de l'aménagement hydroélectrique le plus ancien en Abitibi-Témiscamingue.

Le projet consisterait à rehausser la crête et l'élément d'étanchéité des trois digues qui retiennent les eaux du petit réservoir des Quinze. Ces trois principaux ouvrages en remblai seraient : la digue principale qui est d'une longueur d'environ 410 mètres, la digue du lac Talé d'une longueur de plus de 41 mètres et la digue du lac Long d'une longueur de près de 88 mètres. Le promoteur devrait aussi procéder à l'adoucissement de la pente du massif aval de la digue principale. L'étude d'impact mentionne également qu'afin de maintenir l'étanchéité des digues, Hydro-Québec devrait creuser environ un mètre sur la crête actuelle des digues pour rejoindre l'élément d'étanchéité. Le rehaussement de cette crête serait de 0,7 mètre en moyenne.

La période des travaux devrait se situer entre les mois de juillet et de novembre. Le coût du projet est estimé à environ 2,8 millions de dollars. Les retombées économiques toucheraient l'ensemble de la MRC du Témiscamingue.

## Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Concernant le barrage principal, Hydro-Québec mentionne que les travaux de réfection du parement amont du barrage n'auront que des répercussions mineures sur les poissons, dont l'habitat ne subira aucune perte. Par contre, les travaux à la digue du lac Talé pourraient perturber le milieu aquatique de façon temporaire. Hydro-Québec prévoit réaliser un aménagement qui permettrait d'améliorer l'endroit en tant que lieu de croissance des petits poissons. Quant à la digue du lac Long, les travaux n'auront aucune répercussion sur l'habitat du poisson.

La principale répercussion sur la qualité de vie concernerait le transport des déblais et des remblais. L'étude d'impact mentionne que le trajet qui sera emprunté pour la réfection du barrage principal a été prévu de façon à éviter le noyau urbain d'Angliers. La répercussion serait d'intensité faible. Hydro-Québec a prévu mettre en œuvre, pendant la durée des travaux, un programme d'information pour les citoyens de cette municipalité. À proximité des habitations, l'impact serait de faible importance à certains moments des travaux et d'importance négligeable à d'autres moments, selon l'activité en cours.

Concernant le sentier de motoneige qui relie les municipalités d'Angliers et de Guérin, il ne sera pas touché, puisque les travaux devraient être terminés avant l'hiver.

Hydro-Québec mentionne également que les ouvrages de retenue de l'aménagement hydroélectrique des Rapides-des-Quinze répondront désormais aux nouvelles normes de sécurité définies en fonction de la crue maximale probable.

## Les activités de communication

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
9 et 13 juin 2001	La Presse	
9 et 13 juin 2001	Le Soleil	
13 et 20 juin 2001		Contact
11 et 18 juin 2001		Le Reflet
13 et 20 juin 2001		Écho Abitibien + La Frontière

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates	Nombre d'envois		Diffusion sur Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
5 juin 2001	Tous les médias provinciaux ainsi que ceux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	91	Site gouvernemental et site du BAPE
28 juin 2001 Ouverture d'un nouveau centre de consultation	Tous les médias provinciaux ainsi que ceux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	91	Site gouvernemental et site du BAPE

### La liste des centres de consultation

Centres	Adresses
Association de développement des Algonquins inc.	9, avenue Algonquin, Réserve de Timiskaming
Municipalité d'Angliers	14, rue de la Baie-Miller
Municipalité de Notre-Dame-du-Nord	71, rue Principale
Université du Québec à Montréal, bibliothèque centrale	Pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis
Bureau du BAPE à Québec	575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Bureau du BAPE à Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 7.300, C.P. 23

## La séance d'information

Date	20 juin 2001
BAPE : Animation	Jacques Tremblay, directeur de l'expertise environnementale et des communications
Accueil et prise de notes	Pierre-Luc Tremblay, agent d'information
Ministère de l'Environnement	Jean Sylvain, chargé de projet
Promoteur	Claude Major, Hydro-Québec Claude Mercier, Hydro-Québec Benoit Gagnon, Hydro-Québec
Assistance	16 personnes
Durée	De 19h30 à 20h35

## Les relations de presse et la revue de presse

Un seul média était présent lors de la séance d'information de Angliers, soit la Télévision communautaire Notre-Dame-du-Nord. La revue de presse qui a été colligée est disponible au centre de consultation du BAPE.

## Les inscriptions aux registres de consultation

Endroits	Nombre d'inscriptions	Nombre de commentaires
Association de développement des Algonguins inc.	-	-
Municipalité d'Angliers	Non disponible	Non disponible
Université du Québec à Montréal, bibliothèque centrale	-	-
Municipalité de Notre-Dame-du-Nord	1	-
Bureaux du BAPE à Québec et à Montréal	1	-

## Les préoccupations des citoyens

Les citoyens présents semblaient satisfaits de la séance d'information. Voici les quelques préoccupations soulevées lors de la rencontre :

- 1- la date du début des travaux;
- 2- des précisions sur le contenu des travaux;
- 3- les risques pour la municipalité d'Angliers de manquer d'eau potable;
- 4- la réglementation, les normes, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement;
- 5- l'accès du public au chemin menant à la digue après la période des travaux;
- 6- l'endroit exact, par rapport au niveau de l'eau, du déroulement des travaux sur le barrage et les digues.

Québec, le 24 juillet 2001



Pierre-Luc Tremblay, agent d'information, chargé de dossier

En collaboration avec Jacques Tremblay, directeur de l'expertise environnementale et des communications